

DESCRIPTION DU SITE

La barre rocheuse, ou Roche (lat. Ruppis), offrit des conditions exceptionnellement propices à l'établissement d'un château fort et d'un village fortifié (lat. Castrum) au débouché des gorges de Rimandoule. L'existence de ce castrum est attestée dans les textes depuis 1295 sous diverses appellations.

Cette installation du moyen-âge (à cette époque troublée, on s'installe sur les hauteurs) entraîna l'abandon du site de plaine occupé dès l'époque romaine et sur lequel avait été édifiée, au XII^e siècle, l'église Notre-Dame de Sénisse devenue église du cimetière.

Quelques vestiges, encore apparents aujourd'hui, permettent de situer le fort féodal sur le haut de la barre rocheuse, protégé à l'est et au nord-est par la falaise haute de 15 à 30 m, et à l'ouest et sud-ouest par un rempart que l'on peut dater au moins du XIII^e siècle, longeant le bas de la pente rocheuse. Au nord et au sud du château, la crête de la barre rocheuse a été fortement entaillée (d'où carrières de pierres sur place) pour créer deux fossés. Un rempart nord et un rempart sud reliaient la falaise au rempart ouest sud-ouest.

Sur le haut de la barre rocheuse et plus au nord, une tour devait remplir les fonctions d'avant poste de surveillance et de défense.

En 1313, un inventaire mentionné dans l'enceinte fortifiée un hôtel, une maison et un chazal, et en 1350, dans un hommage sont précisés divers immeubles et un hôtel dans l'enceinte du fort.

Au pied du castrum, passait une voie ancienne et fort importante venant de Dieulefit, et plus bas du midi, par le col de Pertuis, et se poursuivant en un chemin pavé traversant à gué Rimandoule en direction de Pont de Barret au nord. Une autre voie reliait la plaine de la Valdaine, à l'ouest, à la région de Bourdeaux à l'est en contournant la barre rocheuse pour éviter les gorges de Rimandoule.

L'ancienne église paroissiale Notre-Dame, à l'origine chapelle du seigneur et du castrum, fut probablement édifiée au XIV^e siècle, extra muros, à 50 m au nord du rempart contre le flanc ouest de la barre rocheuse. On y accédait, depuis le castrum, par un étroit chemin longeant le rempart ouest, passant le long de la façade est de l'église pour aboutir devant la façade nord.

Au bas du château ou fort féodal, sous sa protection et à l'intérieur de l'enceinte, s'est établi en un premier temps le bourg castral qui par la suite s'étendit entre le rempart ouest et le ravin de Malle, probablement protégé par un second rempart dont il subsiste encore aujourd'hui, au sud, une très belle porte avec arc en plein-cintre à double voussure.

Dans cette seconde enceinte les Clermont-Montoison, seigneurs des lieux, avaient fait construire un bel immeuble encore existant près du pont sud et appelé aujourd'hui maison du seigneur. Les Clermont-Montoison ayant émigré à la Révolution, cet immeuble fut vendu comme bien national le 12 avril 1794 au citoyen Félix Lafond, cultivateur habitant la Rochebaudin, pour 510 livres.

Au cours des siècles, le village s'agrandit vers l'ouest en franchissant le ravin de Malle par deux ponts, et vers le nord entre la barre rocheuse et le ravin de Malle. L'ensemble fortifié abandonné au XVII^e siècle tombe en ruine et sert alors de carrières de pierres à bâtir pour l'extension du village qui atteint son expansion la plus grande au milieu du XIX^e siècle, époque où la population de la commune approche le chiffre maximum de 450 habitants.

De ce fait la chapelle castrale, devenue église paroissiale, n'est plus isolée comme à son origine, mais devient l'édifice majeur du village qu'elle domine.

Dans le dernier quart du XIX^e siècle le village est désenclavé par l'ouverture de la route départementale 328 Manas-Félines sur Rimandoule qui nécessite, pour franchir le profond ravin de Malle, la construction d'un large pont long de 62 m, supporté par trois arches, et le percement d'un court tunnel dans la barre rocheuse. Le vieux pont sud est fortement élargi pour faciliter l'accès au sud-est de la commune par le chemin vicinal ordinaire n°2. Dans le même temps on a cru bon d'édifier à l'ouest du nouveau pont une nouvelle église paroissiale d'une médiocrité désolante, trop vaste et aujourd'hui pratiquement sans usage.